Ordre du Jour de la prochaine Séance

qui aura lieu le samedi 20 janvier 1940, à l'Hôtel de Ville de Compiègne, à 14 h. 30 :

Assemblée Générale (article 8 des statuts)

1° Rapport moral de l'année 1939, par M. MESTRE. 2° Rapport financier de l'année 1939, par M. Paté, trésorier.

3° Elections pour le renouvellement du Conseil d'admi-

nistration.

4° Questions diverses.

Séance du 20 Janvier 1940

ASSEMBLEE GENERALE

Présidence de M. Hamon, Vice-Président

Membres présents: MM. l'abbé Altmayer, Caulier, Cotentin, Jean Desmarest, Douvillé, Fontaine, Gresset, Hamon, Hémery, Ladan-Bokairy, Mestre, Muller, Paté, Philippot, Robiquet, colonel Suterlin, Thirard, de Valroger, docteur Vergnet-Ruiz.

Excusés: Mme Mourichon, MM. C. Barré, Tenaillon,

Cliche, Panthou.

.

1° Rapport moral de l'année 1939 par M. Mestre, secrétaire : Messieurs,

Quand le 9° bulletin de notre Société est paru, cette année, ce n'est pas sans une certaine mélancolie que nous en avons lu la date.

Effectivement entre le 20 janvier 1939 et le 20 janvier 1940, il existe une coupure tragique, celle de la guerre.

a A Peste, bello et fame, libera nos Domine ». Hélas, malgré cette prière de l'Eglise et de tous les hommes de bonne volonté, la guerre est venue encore une fois, déclarée, vous savez pourquoi et comment, au mois de septembre dernier.

Cependant nous espérons bien que l'issue de la situation dans laquelle nous nous trouvons engagés depuis ne doit et

ne peut être que la victoire.

En attendant cet heureux événement dont notre foi patriotique nous porte à croire l'accomplissement le plus proche possible, voici le compte rendu des travaux de la Société au cours de cette année.

L' « Histoire des Institutions municipales de Compiègne »

est la première en date des communications dont nous avons écouté la lecture.

Elle a aussi occupé plusieurs séances parce que ce tableau des fonctions publiques nécessitées par l'administration de la ville s'étend sur plusieurs siècles, du plus haut moyen âge jusqu'au xvIII° siècle.

Avec ses franchises et privilèges de ville royale, Compiègne méritait bien cette ample et forte étude que nous félicitons sincèrement M. Barré d'avoir réalisée avec une telle perfection d'exactitude et d'élégante clarté.

Parallèlement les communications de M. Harbulot sur « les finances communales de la France au xu° siècle jusqu'aux réformes de Colbert »; « la formation du domaine patrimonial des communes »; « la renaissance de l'octroi du xII° au xVII° siècle », ne manquent pas d'application à notre histoire locale.

Textes et archives sont familiers à notre érudit confrère et la sûreté de leur interprétation donne toujours un vif intérêt à une telle documentation quel que soit le sujet même lorsqu'il s'agit de la biographie Függer, d'Augsbourg. Autour de Compiègne, M. Hémery a su faire une cueil-

lette de bonnes communications.

Telle celle qui a trait au testament d'un curé de campagne, celui de Villers-sur-Coudun.

Ensuite, « la monnaie, dite de Vaugenlieu », puis « la bataille de Compiègne, vue du plateau de Monchy-Humières ».

Nous nous hâtons d'ajouter pour éviter toute émotion qu'il s'agit de la bataille de 1918, lors de la dernière poussée allemande.

C'est déjà de l'histoire.

On peut en dire autant du récit heureusement terminé de M. L'Ourson : « Ollézy sous la botte allemande ».

Toutes les guerres ne se ressemblent pas, grâce à Dieu. Ainsi sommes-nous amenés à évoquer la communication de notre vénéré confrère M. le chanoine Delvigne, curéarchiprêtre de Saint-Jacques, touchant l'insigne relique du voile de la Sainte Vierge.

Puisse cette sainte étoffe, venue du trésor de l'abbaye de Saint-Corneille dans le sacrarium actuel de la basilique paroissiale, nous valoir la protection que la Mère de Dieu n'a jamais refusée aux Compiégnois, comme Notre-Dame

de Bon-Secours en est le témoignage.

Les mémoires inédits que nous a communiqués notre distingué confrère M. Henri Pensa sur l'arrestation et l'em-prisonnement du cardinal de Rohan, en 1786, lors de l'Affaire du Collier, n'ont évidemment pas le même parfum d'édification, mais c'est de la grande histoire dont M. Lenôtre, lui-même, a reconnu ne pas avoir épuisé le fond en promettant une préface à la publication de ce mémoire.

Mais voici d'autres sujets plus spécialement compiégnois,

sans contredit:

— « Le Charme de Compiègne », un joli titre et fort bien

exprimé par M. Muller, en quelques pages.

— « Les Couleurs de Compiègne », par M. Barré.

— « Louis XII à Compiègne », par M. Mestre qui justifie la présence de la statue équestre actuelle sur la façade de l'Hôtel de Ville par les visites royales de celui qui fut duc d'Orléans avant d'être le roi de France.

Enfin, M. Jacques Philippot, avec beaucoup de savoir, nous a fait un très orthodoxe exposé sur la science de l'archéologie à l'époque actuelle, tandis que M. Fontaine tirait de l'oubli les Daridel de Remy et de l'avis général cette évocation est un bon travail de société historique.

C'est aussi dans le même esprit que notre éminent confrère M. le docteur Vergnet-Ruiz, attaché à la Conservation du Musée national du Louvre, est venu nous exposer l'organisation et le fonctionnement d'un bureau des pauwres commun aux paroisses de Pronleroy et de Cressonsacq, vers 1721.

Au cours de son excursion annuelle, la Société a visité, comme en témoigne le compte rendu de M. Muller, Monchy-Humières, Gournay-sur-Aronde, Saint-Martin-aux-Bois et

Maignelay, mais le retour eut lieu en plein orage.

Il y a encore à vous signaler la subvention de 3.000 francs accordée à la Société pour exécuter des fouilles archéologiques dans la forêt de Compiègne.

Vous avez eu à ce sujet le rapport de M. Hémery. Il en est de même des recherches effectuées dans les grottes de la gorge du Han et leurs environs qui semblent bien mériter une suite.

En ce qui concerne la liste des membres titulaires elle a

été modifiée par l'admission de 5 membres nouveaux.

Par contre, par suite de décès ou de non-paiement de cotisations, le nombre des membres actifs de la société se trouve réduit à 175, avec 26 membres correspondants et 61 sociétés correspondantes.

Actuellement, une quarantaine des membres titulaires

de notre société se trouvent mobilisés.

Il leur aurait fallu une permission pour pouvoir assister à cette séance à laquelle nous aurions été si heureux de les voir prendre part.

Les causes de leur absence font que les bons souhaits que nous vous adressons d'année en année seront pour eux d'abord.

Au fond c'est un souhait de victoire.

Mesdames et Messieurs n'est-ce pas celui dont nous tenions à voir d'abord la réalisation... et tout le reste viendra par surcroît.

2° Rapport financier de M. Paté, trésorier;

EXPOSE DE LA SITUATION FINANCIERE au 31 Décembre 1939

Solde au 31 Décembre 1938, Caisse et Comptes courants	546	87
RECETTES		
Cotisations statutaires: 156 à 20 francs	3.120))
Cotisations majorées	95	<i>"</i>
Droits d'admission	60	
Revenus de la dotation	517	
Revenus des valeurs autres que celles de la dotation	602	
Intérêts du dépôt à la Caisse d'Epargne		15
Subvention ordinaire de la Ville de Compiègne	180))
Subvention extraordinaire de la Ville de Compiègne	300))
Subvention de l'Etat	» .))
Vente de publications	969	25
Boni provenant de l'excursion faite en Juin	10	·· »
Total	6.404	71
DEPENSES		
DEL ELGEG		
Affranchisements, papeterie	299	10
Publications et Bulletin mensuel	5.599	10 »
Gratification au Concierge de l'Hôtel de Ville	20	<i>"</i>
Entretien de la tombe de M. Marsy	25	". »
Gerbe déposée sur le cercueil de Mme Hocquet, hienfai-	20	"
trice de notre Société	60))
Placement sur livret de Caisse d'Epargne		15
Fonds libres:		
Caisse du trésorier 15 50		•
C.C. Chèques Postaux 380 15		
C.C. Banque Régionale de l'Oise 2 81	= 398	46
		
Total	6.404	71
Avoir général au 31 Décembre 1939	* , *	
Rentes diverses, en capital	22.815	50
14 obligations du Crédit National 1919	7.490	
Livret de Caisse d'Epargne	101	
Caisse du Trésorier		50
C.C. Chèques Postaux	380	
C.C. Banque Régionale de l'Oise	. 2	81
	30.805	
L'assemblée remercie le trésorier de sa gestion et quitus.	lui don	ne

3° Elections pour le renouvellement du Conseil (MM. Hamon et Martel ne se représentaient pas). Sont élus : MM. Carolus Barré, Jean Desmarest, Maurice Harbulot, Marcel Hémery, Raoul-Henry d'Aulnois, Jean-Baptiste Mestre, Henri Muller, Lucien Gresset, Nestor Paté, Jacques Philippot, Jacques Robiquet, Albert Tenaillon.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observation.

Nous avons appris la mort de Mme Hamon, épouse de notre vice-président, à qui nous adressons l'assurance de toute notre sympathie et nos sincères condoléances.

DON

En mémoire d'une longue et très efficace collaboration à la Société Historique, malgré son éloignement, notre confrère M. Panthou à fait à nos archives le don suivant :

1° Un beau plan ancien des environs de Compiègne, par

L. Denis, 1766.

2° Un acte passé par-devant M. Louis Penon, notaire à Compiègne, le 10 janvier 1779.

3° Un acte de cession d'une propriété sise au Monchel, commune d'Ayencourt, 6 frimaire, an IV.

4° Un acte de vente d'une propriété sise au même lieu,

21 brumaire, an IV.

5° Un acte de partage, au même lieu, 1° Messidor, an IV. 6° Un recu du receveur des Domaines Nationaux de Montdidier, 6 frimaire, an IV.

7° Un acte de désistement d'une propriété sise à Plainval,

17 frimaire, an XIII.

Nous remercions M. Panthou de ces pièces très intéressantes et nous lui adressons notre fidèle souvenir.

Ordre du Jour de la prochaine Séance

qui aura lieu le mardi 20 février, à l'Hôtel de Ville de Compiègne, à 14 h. 30.

Installation du nouveau bureau. M. Harbulot. — La renaissance de l'Octroi en France, du xii° au xvii° siècle.

M. HÉMERY. — En marge de la Révolution (suite).